

Conseil de quartier Mai 2004

Compte-rendu des Conseils de quartier Quartier Nord

Réunion du 10 mai 2004

Présents

Co-Président : Rémy LANDAIS

Elus municipaux : Yannick TARDY ; Marc THEBAULT

Membres titulaires et membres suppléants : Alain KOLB ; Jean Pierre MERIGEAUD ; Pascal LEFEVRE ; Gérard VAILLANT ; Monique TROUVE ; Marc BIANCHINI ; Claude STEPHAN ; Robert BOUJU ; Caroline ROBUCHON PAIN ; Solange CHARLOT ; Christian MARTIN ; René PAPET ; Patrick LACELLERIE ; Francis TURPEAU ; Claude ALBERGE ; Yannick PRUNIER ; Patricia FUSTER ; Rose Marie NIETO ; Annick BAUDET ; Laurence VENEREAU ; Alain METAYER ; Florent SIMONNET

Direction de la Proximité et de la Citoyenneté : Lydia ZANETTE, Direction de la Proximité Anne-Cécile RESCOURIO ; Delphine LEBON

Approbation du compte rendu de la séance du 22 mars

2 modifications sont à apporter au dernier compte rendu

- Monsieur BOUJU et Madame VENEREAU apparaissent dans les présents et les excusés : ils étaient absents.
- Compte rendu de la réunion du 17 mars il faut rajouter entre parenthèses après "1 groupe scolaire" (1 centre de loisirs ; 1 biblio ludothèque ; 1 MCSP)

Après modifications le compte rendu est adopté à l'unanimité

Fonctionnement du conseil de quartier

Démission de 3 membres du conseil :

Mesdames TROUVE et FROMILHAGUE ainsi que Monsieur BIANCHINI. Les raisons de leur démission sont invoquées dans une déclaration lue lors de la séance et dont une copie vous est jointe à ce document.

Réponse du conseil : Plusieurs membres du conseil réagissent face aux raisons invoquées dans le courrier.

"Il y a eu un mauvais départ mais je crois que c'est avant tout un problème de personnes ; dès qu'un groupe amène quelque chose, l'autre groupe a tendance à contredire... il y a des prises de parole pour ne rien dire... j'ai également songé à démissionner si on avance en patinant"

"Toute démission est une forme d'échec collectif. Les premières séances furent difficiles mais j'avais le sentiment qu'on avançait plutôt bien... Si on va en disant que ça ne marche pas, on va vers un recul de la démocratie participative... je demande aux démissionnaires de revoir leur position."

"On avait trouvé une vitesse de croisière qui permettait d'avancer. Les gens n'ont pas voulu se substituer aux services mais s'investir."

"On commence à avancer, on avancera que si on crée une convivialité où chacun peut émettre des idées. ...la responsabilité des décisions revient de toute façon à la Mairie"

"Chacun s'occupe des problèmes qu'il connaît bien afin de pouvoir porter sa pierre à l'édifice"

"il faut avoir le fonctionnement le plus simple possible car si on ralentit le fonctionnement on n'avance pas."

"le conseil de quartier doit être un lieu de proposition, de communication, mais ne remplace pas les élus... je demande aux trois représentants de l'association du quartier et des Amis des Brizeaux de suspendre ou d'annuler leur démission"

"Le conseil a prouvé son efficacité (parking des Brizeaux). Il y a quelques mois un tour de table a été fait et tout le monde semblait content"

"il faut que les membres continuent à proposer et limiter le temps de parole de chacun"

"...un manque effectif de rigueur des réunions et des commissions"

Réponse Mairie : On ne peut comparer un conseil de quartier et une association. Une association choisit ses adhérents alors que dans un conseil de quartier les membres doivent apprendre à vivre avec des personnes différentes, d'où la difficulté à bâtir des projets communs.

Rémy LANDAIS souhaite que l'association du Quartier et des Amis des Brizeaux désignent de nouveaux membres en remplacement des démissionnaires.

Election du co-président

Seul Monsieur LACELLERIE a présenté sa candidature à la co-présidence. A l'issue du premier tour il retire sa candidature au vu des résultats.

23 votants

- 7 voix pour
- 16 bulletins nuls

Décision du Conseil : Un nouvel appel à candidatures est lancé jusqu'au 8 juin à 18h, date de la prochaine réunion du bureau

Rémy LANDAIS remercie Patrick LACELLERIE pour sa candidature

Commission citoyenneté

Organisation des réunions

certaines conseils ont exprimé les difficultés de certains membres à s'exprimer devant du public. 3 solutions proposées :

- tenir une séance réservée aux membres des conseils
- soit réserver la première partie aux membres du conseil
- soit réserver la première partie au public

Rémy LANDAIS précise qu'il ne souhaite pas opter pour une séance réservée aux membres car il estime qu'il ne faut pas cacher les difficultés par des réunions à huis clos.

Budget général des conseils de quartiers

à ce jour 20 % du budget global attribué aux CQ dépensés : insuffisant

raisons :

- budget attribué aux conseils très élevé
- manque de réactivité des services
- tendance de certains conseils à refuser des dépenses qu'ils considèrent être du ressort de la Ville
- délais de réalisation toujours longs : pas de distingo entre les projets de la Ville et ceux des conseils

propositions :

- ne plus attribuer de budget/ le réduire
- faire la synthèse entre budget participatif maîtrisé par les conseils et budget attribué au co-président élu (anciennes enveloppes de quartier)
- mettre une enveloppe globale à disposition de tous les conseils
- étude de l'aspect pluri annuel (pas avant prochain mandat)

Rapprochement MCC/MCPT

Le rapprochement de ces 2 réseaux est envisagé, ce qui ne change rien pour les utilisateurs. La nouvelle organisation prévoit une territorialisation proche de celles des conseils de quartiers qui seront représentés au sein des instances territoriales. Ce rapprochement prévu pour la fin du mois de juin aura un peu de retard

Commission environnement et espaces verts

- l'emplacement des bancs financés par le conseil est déterminé

- panneaux signalétiques : attendre le rapprochement des réseaux cités ci dessus avant l'installation d'une signalétique définitive

- panneaux d'affichage : le quartier nord sera le quartier pilote dans ce projet ; Un modèle à 400 euros est choisi. Le conseil adopte le principe d'achat de 12 panneaux.

Commission inter quartiers pistes cyclables

La première réunion de la commission s'est déroulée le 11 mars 2004. Son objectif consiste à établir un "schéma directeur" des déplacements cyclistes sur l'ensemble de la ville et vers l'extérieur. Dans un premier temps la commission est chargée de

- recenser les idées, propositions, souhaits, besoins de chaque quartier dans ce domaine
- établir un lien avec le PDU
- lister les besoins de sécurisation du Chemin du IIIe millénaire par quartier
- sensibiliser les Niortais à l'usage du vélo

La commission travaille actuellement à l'organisation d'une journée vélo qui aura lieu le 5 juin prochain

Au programme : promenade sur le Chemin du IIIe millénaire le matin retour l'après midi direction place de la Brèche par les pistes cyclables.

Devis

Le conseil de quartier adopte le principe d'installation de bennes pour la ferraille et le plastique, sur le quartier de Cholette le week end du 15 mai et sur les Brizeaux le week end suivant

- pose et dépose d'un bac : 102, 87 euros
- traitement des déchets : 98,40 euros la tonne
- traitement des déchets : gratuit (si exclusivement ferraille)

demande de devis pour la pose d'un pare ballons sur le site de la Maison des Trois Atouts en attente du service et pour les allées du Pontreau.

Informations et questions diverses

- gens du voyage : Claude VITELLINI s'est déplacé sur le terrain situé derrière la rue de la Condamyne pour constater l'occupation illégale de ce terrain. Cependant il semblerait que le juge chargé du dossier prenne les référés nominativement ce qui implique l'allongement de la procédure

- Quand est prévue la réfection de la rue des Loriots ?

- Le mur situé devant le Champ de tir ne peut il pas être exploité par les graffeurs

Réponse : ce mur doit être exploité dans le cadre de la semaine HIP HOP

- Plusieurs membres souhaitent que le début des séances du conseil soit décalé à 20h30

- Présentation de la charte de propreté urbaine

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures